

Territoires

Ruanda - Urundi

Ruanda - Urundi

GEWESTEN

N° 3059 / Ens.

Rappeler dans la réponse la date et le numéro.
In het antwoord vermelden : nummer en
dagtekening.

Astrida , le 6 novembre 1950.-
den



Réponse au n°
Antwoord op n°

du 19
van

ANNEXE
Bijlage

OBJET :
Voorwerp :

Commission Scolaire.-

.....
J'ai l'honneur de vous faire parvenir
pour signature le procès-verbal de la réunion de la
Commission Scolaire tenue à Astrida le 14 octobre 1950

Veillez agréer,
l'assurance de ma considération très distinguée.

L'Administrateur Chef de Territoire,
I. REISDORFF,

Président de la Commission.

R. Mère Supérieure de l'Institut St Jean Astrida

R. Père Supérieur à Astrida

Monsieur le Dr Steyaert, Directeur Hôpital Astrida